

Blois, le 04 novembre 2019

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2019 PLUS DE 400 000€ D'AIDES ET SUBVENTIONS VOTÉES

Réunis lors de la commission permanente ce lundi 4 novembre 2019, les élus du conseil départemental de Loir-et-Cher ont accordé plus de 400 000€ d'aides et subventions en faveur d'aménagements routiers, des solidarités, de la politique culturelle, des associations sportives et du numérique.

I/ Aménagements routiers

Le conseil départemental de Loir-et-Cher participera aux travaux d'aménagements visant à renforcer le pont à hauteur de Chouzy-sur-Cisse à hauteur de 168 000 euros (soit 80% du total). Une fois ces aménagements réalisés, les cars scolaires pourront emprunter ce pont et la desserte de la base de loisirs "Loisirs Loire Valley" sera facilitée.

II/ Qualité de l'eau

Le département versera une subvention de 16 000€ au SMAEP Grand Chambord – Vineuil pour la mise en place d'une unité pilote de traitement des pesticides sur le forage de Morest situé sur la commune de Saint-Claude-de-Diray.

Soit 15% sur le montant de 110 000€.

III/ Politique culturelle

1/ Patrimoine architectural et patrimoine écrit, une subvention totale de 34 970€ pour la restauration :

- du chœur et de la sacristie de l'église Saint-Lubin, classée au titre des monuments historiques sur la commune d'Averdon,
- du campanile et du clocheton au sol de l'église Saint-Barthélémy dans la commune de La Ville-aux-Clercs,
- de trois registres d'état-civil (1793) de la commune de Marolles

2/ Développement du réseau de lecture publique une subvention totale de 18 737€ pour :

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

Aide à l'action culturelle en bibliothèque :

Aides d'un montant total de 2 017€ attribuées à 5 collectivités pour des animations en bibliothèques ou médiathèques (atelier d'écriture, spectacles, club de lecture...)

Aides culturelles aux collectivités

Aides d'un montant total de 16 720 € attribuées à 5 collectivités pour l'aide aux professionnels du livre et aux besoins d'équipements mobiliers

IV/ Associations sportives et soutien au sport de haut niveau amateur

1/ Soutien aux sports de haut niveau amateur

Vote du solde, pour la saison sportive 2019-2020, des subventions à 18 clubs sportifs du département pour un montant total de 80 415 €.

2/ Aide aux clubs participant à des championnats de France ou internationaux avec l'attribution, au titre de la saison sportive 2018-2019, de subventions à 28 clubs sportifs du département pour un montant total de 36 280 €.

V/ Aides à la santé

1/ Aide en faveur d'une primo-installation de professionnels de santé

- une sage-femme à Noyers-sur-Cher
 - un masseur-kinésithérapeute à Chouzy-sur-Cisse
- Aide à hauteur de 3000€ pour l'acquisition de mobilier, matériel et informatique à usage professionnel, au titre du fonds d'intervention et de promotion de la santé.

2/ Allocation départementale de stage en faveur des étudiants en médecine

Dans le cadre de sa politique d'attractivité à destination des étudiants en médecine, le département accorde, en 2019, une allocation de stage de 1200€/an. 15 en ont déjà bénéficié cette année. La Commission permanente de ce 4/11/20109 s'est prononcée en faveur de l'attribution d'une 16^e allocation à une nouvelle étudiante.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

VI/ Numérique

Vote en faveur d'une convention pluriannuelle de financement pour la mise en œuvre de clauses d'insertion par le SMO dans le cadre de sa délégation de service public relative au développement du réseau très haut débit du département de Loir-et-Cher. Ce vote s'accompagne d'un soutien financier d'un montant de 191 700 € sur la période 2019 à 2024 inclus, dont 28 000 € en 2019, au SMO pour la mise en œuvre de cette démarche d'insertion.

Par ailleurs, le Conseil départemental vient d'attribuer ce jour plus de 68% du Fonds d'urgence sécheresse décidé le 14 octobre dernier.

Suite à la création d'un Fonds d'urgence sécheresse, le 14 octobre dernier au cours d'une décision modificative du budget 2019 (DM), fonds de 500 000€, le conseil départemental a attribué, ce jour, 344 000 euros à 59 exploitations en situation critique, des éleveurs fragilisés par la sécheresse 2019. La seconde partie de cette enveloppe sera attribuée lors de la commission permanente du 9 décembre prochain pour répondre à l'urgence des exploitations en difficulté d'ici la fin de l'année.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12